

PAYS TURRIPINOIS

CORBELIN

Des projets pour Écoliers du monde

L'association "Écoliers du Monde" a fêté ses 20 ans l'année dernière et compte plus de 105 membres actifs. Son but principal est de permettre à des enfants défavorisés d'être scolarisés. "Écoliers du Monde" participe aussi financièrement à la vie d'écoles gouvernementales par l'achat de matériel éducatif, d'équipements de classes, de formation d'enseignants et à tout ce qui peut concourir à l'amélioration des conditions actuelles d'enseignement.



L'association "Écoliers du Monde" compte sur votre soutien pour pouvoir continuer son action en faveur des enfants défavorisés. Pour plus d'informations : <http://www.ecoliersdumonde.fr>

Au Népal et au Cambodge

Fin 2012, "Écoliers du Monde" parrainait 59 enfants au Népal (35 filles et 24 garçons) et au Cambodge, pays où les problèmes sont similaires et où les frais scolaires sont devenus trop élevés pour bon nombre de familles. 50 enfants ont un parrain et 9 sont en attente d'un parrain donc pris en charge par l'association. Le parrainage collectif a été lancé il y a maintenant 2 ans. Dans ce cas, c'est devenir l'acteur financier de

tout un projet en s'engageant, dans la durée, à participer à une action solidaire d'envergure, toujours dédiée à favoriser, soutenir, voire initier la scolarisation d'enfants défavorisés.

Seule ou bien en partenariat avec d'autres associations, "Écoliers du Monde" se trouve d'ores et déjà engagée au sein de deux actions menées au Népal, dans l'école de Kagkol, dans une vallée du Dolpo, très isolée et au climat rude, ainsi qu'à Kirtipur, village situé au sud ouest de Katmandou.

Malgré le bon état financier fin 2012, les hausses régulières de scolarité ces dernières années nécessitent d'être contenues et maîtrisées pour assurer la pérennité de l'association. La situation politique et sociale au Népal impose la création d'une ONG locale qui constituera le relais de l'association dans ce pays. Pour aider l'association "Écoliers du Monde", vous pouvez la soutenir dans son fonctionnement en devenant adhérent pour un coût de 10 € (ceci permet de ne pas prélever sur l'argent

des dons et des parrainages). Sans vouloir vous engager dans la durée, un don ponctuel du montant de votre choix peut être une manière d'aider l'association dans ses différentes actions sur le terrain. Si vous souhaitez vous engager pour quelques années, vous pouvez devenir parrain : - au côté d'un enfant en lui permettant de suivre une scolarité dans des conditions de vie décentes. Pour 1 € par jour, vous pouvez offrir à un enfant la chance d'aller à l'école et de suivre une scolarité normale. □

QUELQUES CHIFFRES

Le coût actuel d'un parrainage est fixé à 360 € par an (soit 30 € par mois). Ainsi, après réduction d'impôts, le parrainage d'un enfant ne vous coûtera que 118,80 € par an, soit 9,90 € par mois. - au côté d'autres parrains au profit d'un projet d'aide à une école. Pour 0,50 € par jour, vous pouvez contribuer à assurer ou à améliorer la scolarité pour de nombreux enfants. Le coût annuel d'un parrainage collectif est fixé à 180 € par an (59,40 € après déduction fiscale, soit 4,95 € par mois).